



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2021 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Nombre de conseillers :
en exercice : 58
présents : 46
absents représentés : 10
absents : 2

COMPTE RENDU SYNTHÉTIQUE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq du mois de novembre à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 17 novembre 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Francis BETBEDER, Hervé BOUYRIE, Emmanuelle BRESSOUD, Véronique BREVET, Pascal CANTAU, Géraldine CAYLA, Magali CAZALIS, Frédérique CHARPENEL, Nathalie DARDY, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Sylvie DE ARTECHE, Jean-Luc DELPUECH, Bertrand DESCLAUX, Gilles DOR, Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Régis DUBUS, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Olivier GOYENECHÉ, Pierre LAFFITTE, Eric LAHILLADE, Alexandre LAPÈGUE, Cédric LARRIEU, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Aline MARCHAND, Elisabeth MARTINE, Nathalie MEIRELES-ALLADIO, Jean-François MONET, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Damien NICOLAS, Pierre PECASTAINGS, Kelly PERON, Jérôme PETITJEAN, Carine QUINOT, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Yves TREZIÈRES, Serge VIAROUGE, Christophe VIGNAUD.

Absents représentés :

M. Henri ARBEILLE a donné pouvoir à M. Yves TREZIÈRES, Mme Alexandrine AZPEITIA a donné pouvoir à M. Jean-François MONET, M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à Mme Frédérique CHARPENEL, M. Mathieu DIRIBERRY a donné pouvoir à M. Régis GELEZ, Mme Florence DUPOND a donné pouvoir à M. Alain SOUMAT, Mme Isabelle LABEYRIE a donné pouvoir à M. Serge VIAROUGE, M. Patrick LACLÉDÈRE a donné pouvoir à M. Louis GALDOS, M. Olivier PEANNE a donné pouvoir à M. Pierre PECASTAINGS, M. Yannick POUYANNÉ a donné pouvoir à M. Francis BETBEDER, M. Mickaël WALLYN a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LIBIER.

Absents : Monsieur Lionel CAMBLANNE et Madame Séverine DUCAMP.

Secrétaire de séance : Monsieur Pascal CANTAU.

| N° d'ordre | ORDRE DU JOUR | Votes | | | | | | | | | |
|---|--|---|----------|----------|---|---------------|--|---|---------------|--|---|
| 1 | <p>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</p> <p><i>Rapporteur : Monsieur le Président</i></p> <p>A - Composition du conseil communautaire :</p> <p>1 - Remplacement de Monsieur Serge MACKOWIAK, représentant du conseil municipal de Capbreton, par Monsieur Cédric LARRIEU</p> <p>2 - Remplacement de Madame Laëtitia GIBARU, représentante du conseil municipal de Saint-Martin-de-Hinx, par Madame Magali CAZALIS</p> <p>B1 - Approbation du procès-verbal de séance du conseil communautaire du 23 septembre 2021</p> <p>B2 - Retrait partiel de la délibération n° 20210923D14C du 23 septembre 2021 portant création et suppression de postes en matière de personnel communautaire</p> <p><i>En application du point 2.1.5 du Titre 2 du pacte de gouvernance - règlement intérieur en vigueur, avec l'accord préalable de l'unanimité du conseil communautaire en début de séance, cette question urgente, non mentionnée dans l'ordre du jour initial, a été examinée et délibérée par ce dernier.</i></p> <p>C - Composition du bureau communautaire :</p> <p>1 - Modification de la composition du bureau pour ajouter 3 membres supplémentaires</p> <p>2 - Élection de 3 membres supplémentaires du bureau :</p> <p>Monsieur Jérôme Petitjean, conseiller communautaire, élu 15^{ème} membre du bureau</p> <p>Monsieur Christophe Vignaud, conseiller communautaire, élu 16^{ème} membre du bureau</p> <p>Monsieur Régis Gelez, conseiller communautaire, élu 17^{ème} membre du bureau</p> | <p>PREND ACTE</p> <p>PREND ACTE</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>53 POUR</p> <p>51 POUR</p> <p>50 POUR</p> | | | | | | | | | |
| 2 | <p>FINANCES COMMUNAUTAIRES</p> <p>A - Attribution de subventions complémentaires aux associations pour l'année 2021 en matière de :</p> <p><i>Rapporteur : Monsieur Patrick BENOIST</i></p> <p>1 - Culture, pour un montant total de 4 500 €</p> <p><i>Rapporteur : Monsieur Benoît DARETS</i></p> <p>2 - Enfance-jeunesse-famille, pour un montant total de 4 000 €</p> <p>3 - Sports, pour un montant total de 3 850 €</p> <p><i>Rapporteur : Monsieur Louis GALDOS</i></p> <p>4 - Port et lac, pour un montant total de 2 600 €</p> <p><i>Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE</i></p> <p>B - Pertes sur créances irrécouvrables - Créances éteintes - Admission en non-valeur pour un montant de 6 921,39 € sur le budget principal, de 39 670,71 € sur le budget annexe « pôle culinaire » et de 8 165,55 € sur le budget annexe « port de Capbreton »</p> <p>C - Décisions modificatives concernant le budget principal, le budget annexe « pôle culinaire », le budget annexe « déchets-environnement » et le budget annexe « transport »</p> <p>1. BUDGET PRINCIPAL</p> <p>a) Mise en place d'une solution connectée à PLAT'AU</p> <table border="1" data-bbox="172 1921 1321 2112"> <thead> <tr> <th>Sections - Opérations - Articles</th> <th>Dépenses</th> <th>Recettes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Investissement : Article 2051, opération 951 : SIG</td> <td>- 10 960,00 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Investissement : Article 2051, opération 2126005 : Systèmes d'information MACS</td> <td>+ 10 960,00 €</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> | Sections - Opérations - Articles | Dépenses | Recettes | Investissement : Article 2051, opération 951 : SIG | - 10 960,00 € | | Investissement : Article 2051, opération 2126005 : Systèmes d'information MACS | + 10 960,00 € | | <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>55 POUR 1 NPPV</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> |
| Sections - Opérations - Articles | Dépenses | Recettes | | | | | | | | | |
| Investissement : Article 2051, opération 951 : SIG | - 10 960,00 € | | | | | | | | | | |
| Investissement : Article 2051, opération 2126005 : Systèmes d'information MACS | + 10 960,00 € | | | | | | | | | | |

b) Travaux de construction du pôle glisse

| Sections - Opérations - Articles | Dépenses | Recettes |
|---|---------------|---------------|
| Investissement : Article 2313, opération 999 : Travaux de construction | + 17 000,00 € | |
| Investissement : Article 2313, opération 999 : Pénalités de retard | | + 17 000,00 € |

UNANIMITÉ

c) Travaux hors compétence Saint-Vincent de Tyrosse - Avenue de Tourren

| Sections - Opérations - Articles | Dépenses | Recettes |
|---|----------------|----------------|
| Investissement : Article 45812114 : Travaux hors compétence Saint-Vincent de Tyrosse | + 275 500,00 € | |
| Investissement : Article 45822114 : Travaux hors compétence Saint-Vincent de Tyrosse | | + 275 500,00 € |

UNANIMITÉ

d) Travaux hors compétence Messanges - Route des Lacs

| Sections - Opérations - Articles | Dépenses | Recettes |
|---|---------------|---------------|
| Investissement : Article 4581218 : Travaux hors compétence Messanges | + 12 000,00 € | |
| Investissement : Article 4582218 : Travaux hors compétence Messanges | | + 12 000,00 € |

UNANIMITÉ

e) Étude pour un positionnement du territoire destiné à développer des activités économiques résilientes, créatrices d'emplois et anticipant les mutations de l'économie et du travail

| Sections - Opérations - Articles | Dépenses | Recettes |
|---|---------------|----------|
| Fonctionnement : Article 6745 : Subventions aux personnes de droit privé | - 20 000,00 € | |
| Fonctionnement : Article 6226 : Honoraires | + 20 000,00 € | |

UNANIMITÉ

f) Appel à projet « Boussole des jeunes »

| Sections - Opérations - Articles | Dépenses | Recettes |
|---|--------------|--------------|
| Fonctionnement : Article 6236 : Frais de communication | + 3 000,00 € | |
| Fonctionnement : Article 6188 : Autres prestations | + 2 000,00 € | |
| Fonctionnement : Article 74718 : Subventions CAF | | + 2 500,00 € |
| Fonctionnement : Article 7471 : Subventions État | | + 2 500,00 € |

UNANIMITÉ

g) Stratégie de promotion du territoire par le sport

| Sections - Opérations - Articles | Dépenses | Recettes |
|--|--------------|--------------|
| Fonctionnement : Article 6188 : Autres prestations | + 7 000,00 € | |
| Fonctionnement : Article 7473 : Subventions Département | | + 7 000,00 € |

UNANIMITÉ

2. BUDGET PÔLE CULINAIRE

| Sections - Opérations - Articles | Dépenses | Recettes |
|---|---------------|----------|
| Fonctionnement : Article 6541 : Créances irrécouvrables | + 19 670,71 € | |
| Fonctionnement : Article 62875 : Remboursements de frais aux communes membres. | - 19 670,71 € | |

UNANIMITÉ

3. BUDGET DÉCHETS-ENVIRONNEMENT

| Sections - Opérations - Articles | Dépenses | Recettes |
|--|---------------|----------|
| Investissement : Article 2135, opération 2126171 : installations générales, agencements, aménagements | + 10 000,00 € | |
| Investissement : Article 2313, opération 993 : frais d'études | - 10 000,00 € | |

UNANIMITÉ

4. BUDGET TRANSPORT

| Sections - Opérations - Articles | Dépenses | Recettes |
|--|--------------|----------|
| Fonctionnement : Article 65737 : contribution à Trans-Landes | + 6 500,00 € | |
| Fonctionnement : Article 022 : dépenses imprévues | - 5 000,00 € | |
| Fonctionnement : Article 678 : autres charges exceptionnelles | - 1 500,00 € | |

UNANIMITÉ

D - Modification de l'autorisation de programme et crédits de paiement (CP) « déchets de venaison » pour un montant total de 120 000 €, réparti comme suit : CP 2021 = 10 000 € et CP 2022 = 110 000 €

UNANIMITÉ

E - Clôture du budget annexe « ZAE de Seignosse » Laubian II au 31 décembre 2021

UNANIMITÉ

F - Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement dès le 1er janvier 2022 jusqu'à l'adoption des budgets primitifs 2022

UNANIMITÉ

G - Présentation du rapport quinquennal sur l'évolution des attributions de compensation

UNANIMITÉ

3 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Rapporteur : Monsieur Hervé BOUYRIE

A - Dispositif local d'accompagnement (DLA) - Attribution d'une subvention à la compagnie du Cirque Le Roux de 2 500 € par l'intermédiaire de l'association BGE TEC GE COOP, porteuse du dispositif local d'accompagnement

UNANIMITÉ

B - Territoire zéro chômeur de longue durée - Étude de faisabilité du Département sur l'opportunité de candidater à l'expérimentation du dispositif sur le territoire

UNANIMITÉ

4 INFRASTRUCTURES

Rapporteur : Madame Jacqueline BENOIT-DELBAST

A - Voirie - Ajustement du plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2021-2026 pour les communes de Labenne, Magescq, Messanges, Soustons et Saint-Vincent de Tyrosse, faisant passer le nombre d'opérations de priorité 1 à 48 dans le cadre budgétaire de 11 960 000 € TTC approuvé par délibération du conseil communautaire du 25 mars 2021

UNANIMITÉ

B - Aire de covoiturage de Bénesse-Maremne - Approbation de la convention de financement avec ASF pour 90 places de stationnement financées par MACS à hauteur de 230 000 € HT et de la convention de partenariat pour 25 places supplémentaires financées par MACS pour 210 000 € HT

UNANIMITÉ

5 MOBILITÉ - TRANSPORTS

Rapporteur : Madame Frédérique CHARPENEL

A - Réseau de transport Yégo - Approbation du projet d'avenant n° 25 au contrat d'obligations de service public avec la Société publique locale (SPL) Trans-Landes concernant des modalités complémentaires de mise en œuvre du service Yégo hiver 2021/2022

UNANIMITÉ

B - Société publique locale (SPL) Trans-Landes - Approbation de l'entrée au capital du nouvel actionnaire : Mont-de-Marsan Agglomération par l'acquisition d'une action représentant une participation au capital de 406 € - Approbation de la cession d'une action d'une valeur de 406 € à Mont-de-Marsan Agglomération, sous réserve de la renonciation des autres actionnaires de la société à l'exercice de leur droit de préemption - Approbation de la modification consécutive à l'entrée du nouvel actionnaire des statuts et du pacte d'actionnaires

UNANIMITÉ

| | | |
|----|---|----------------------------|
| | C - Société publique locale (SPL) Trans-Landes - Modification d'un représentant de MACS au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration - Désignation de Monsieur Pierre Froustey pour remplacer Madame Frédérique Charpenel | UNANIMITÉ |
| 6 | URBANISME <i>Rapporteur : Monsieur Jean-François MONET</i> A - Schéma de cohérence territoriale (SCoT) - Modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n° 1 pour l'intégration des dispositions de la loi ELAN B - Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) - Modalités de concertation préalable du public et objectifs du projet de modification n° 2 pour l'intégration de nouvelles dispositions de la loi ELAN | UNANIMITÉ UNANIMITÉ |
| 7 | ENVIRONNEMENT <i>Rapporteur : Madame Aline MARCHAND</i> Approbation du projet de convention de partenariat avec le SITCOM 40 pour la sensibilisation du public à l'éco-responsabilité, l'accompagnement des structures volontaires dans l'intégration des préoccupations sociales et environnementales à leurs activités et leurs relations avec les parties prenantes | UNANIMITÉ |
| 8 | SPORTS - CULTURE - JEUNESSE - FAMILLE <i>Rapporteur : Monsieur Benoît DARETS</i> Sports - Modification de l'intérêt communautaire de la compétence équipements sportifs pour la restitution du pôle rugby de Saint-Vincent de Tyrosse suite à la livraison des travaux et la levée d'éventuelles réserves | UNANIMITÉ |
| 9 | NUMÉRIQUE <i>Rapporteur : Madame Frédérique CHARPENEL</i> Convention de délégation de service public haut et très haut débit pour la mise en œuvre d'un réseau de communications électroniques sur le territoire de MACS - Approbation de l'avenant n° 6 portant modification du catalogue tarifaire à compter du 1 ^{er} décembre 2021 | UNANIMITÉ |
| 10 | QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES Décisions prises par le bureau communautaire et le Président en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, sur délégation d'attributions du conseil communautaire | EXPOSÉ |

À Saint-Vincent de Tyrosse, le 26 novembre 2021

Le président,

Pierre Froustey



